

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE1305

présenté par  
M. Peiro, rapporteur

-----

### ARTICLE 21

Compléter la première phrase de l'alinéa 10 par les mots :

« à ces produits »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.